



## Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2022

En vertu de l'article 176.2.2 du *Code municipal*, je vous sou mets les faits saillants qui ressortent du rapport financier et du rapport du vérificateur de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 de la Municipalité de Saint-Cuthbert, lequel a été déposé à la séance ordinaire du 5 juin 2023.

	BUDGET	RÉALISATIONS
<b>REVENUS</b>		
Taxes	3 190 508 \$	3 231 612 \$
Tenant lieu de taxes	12 273 \$	19 813 \$
Sources locales	118 440 \$	233 896 \$
Transferts	1 615 578 \$	1 065 420 \$
Affectation surplus	156 636 \$	70 059 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>5 093 435 \$</b>	<b>4 620 800 \$</b>
<b>CHARGES</b>		
Administration générale	717 041 \$	707 108 \$
Sécurité publique	527 968 \$	514 835 \$
Transport	842 597 \$	803 116 \$
Hygiène du milieu	691 817 \$	617 132 \$
Santé et bien-être	3 474 \$	3 474 \$
Aménag., urbanisme et développement	101 074 \$	151 227 \$
Loisirs et culture	277 981 \$	248 949 \$
Frais de financement	233 662 \$	184 968 \$
Remboursement capital	993 866 \$	945 812 \$
Immobilisations	1 251 593 \$	683 492 \$
Financement par emprunts	(547 638) \$	(239 313) \$
<b>Total des charges</b>	<b>5 093 435 \$</b>	<b>4 620 800 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) D'EXERCICE</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>
<b>SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	<b>2 065 083 \$</b>	<b>1 995 024 \$</b>

L'affectation d'un montant de 70 059 \$, à partir du surplus accumulé, a été nécessaire pour l'année 2022, portant ainsi le surplus accumulé à 1 995 024 \$. Lors du budget 2022, cette affectation de surplus a été prévu à 156 636 \$, révélant ainsi un exercice financier meilleur que prévu.

La dette totale est de 8 150 200 \$ dont 2 194 730 \$ est à la charge du Gouvernement du Québec. La dette totale est essentiellement constituée des éléments suivants :

- Programme de mise aux normes des installations septiques : 1 512 524 \$
- Chemins municipaux : 4 475 200 \$
- Tracteur à trottoir 2021 : 107 000 \$
- Édifice municipal : 28 000 \$
- Réseau d'égout et centrale de traitement des eaux usées : 1 981 000 \$

La vérification externe des livres a été effectuée par la firme *Yvan Gaudet CPA*. Le vérificateur externe est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Cuthbert au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation

de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente la rémunération des élus municipaux pour l'année 2022.

ÉLUS	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION DE DÉPENSES
Richard Belhumeur, maire	30 121 \$	15 061 \$
Éric Deschênes, conseiller au poste 1	12 218 \$	6 109 \$
Richard Dion, conseiller au poste 2	13 164 \$	6 582 \$
Vincent Bergeron, conseiller au poste 3	10 963 \$	5 482 \$
Louise Jacques, conseillère au poste 4	10 304 \$	5 152 \$
Sylvain Toupin, conseiller au poste 5	10 699 \$	5 350 \$
Annie Sylvestre, conseillère au poste 6	9 909 \$	4 954 \$
Bruno Vadnais, ex-maire	41 624 \$	
Yvon Tranchemontagne, ex-conseiller au poste 3	12 449 \$	
Jean-Pierre Doucet, ex-conseiller au poste 5	10 662 \$	
Gérald Toupin, ex-conseiller au poste 6	14 665 \$	

ÉLUS	RÉMUNÉRATION MRC DE D'AUTRAY	ALLOCATION DE DÉPENSES MRC DE D'AUTRAY
Richard Belhumeur, maire	6 636 \$	3 318 \$
Éric Deschênes, conseiller au poste 1	254 \$	127 \$
Richard Dion, conseiller au poste 2	508 \$	254 \$

Cette liste comprend les allocations de départ des anciens élus conformément à l'article 30.1 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*.

Outre les opérations régulières réalisées par la Municipalité, je ne peux passer sous silence les projets d'envergures réalisés en 2022, soit :

- Afin d'améliorer l'état de notre réseau routier, nous avons entamé la réfection des chemins de la zone forestière (194 705 \$) et élargi une partie du grand rang Sainte-Catherine entre l'usine d'Amaro et le Domaine-des-Trois-Lacs (20 842 \$) ;
- Afin d'améliorer la sécurité routière, nous avons procédé à l'achat de cinq (5) radars pédagogiques (30 061 \$) ;
- Afin d'augmenter la qualité de service de la voirie, nous avons entamé la construction d'un nouvel entrepôt au garage municipal (114 707 \$) et procédé à l'achat d'un nouveau camion (104 982 \$) ;
- À partir de l'initiative d'un groupe de bénévoles soucieux de l'environnement et en collaboration avec ceux-ci, nous avons entamé la construction d'un jardin en permaculture au parc municipal (105 315 \$) ;
- Afin d'augmenter la qualité de l'eau potable dans un proche avenir, nous avons continué la conception des plans et devis détaillés pour une deuxième phase de modernisation de la centrale de traitement de l'eau potable au montant de 35 177 \$ ;
- Afin de d'amener une offre de service alimentaire dans le cœur villageois, nous avons procédé à l'achat et à la réfection d'une roulotte de type « food truck » (32 504 \$).

Cordialement,

Richard Belhumeur, maire  
Le 22 juin 2023